



PV de l'Assemblée Générale du 14 avril 2025

Lieu : Fromagerie d'Étiez

Présents

APAGE Magaly **JACQUEMETTAZ** – Présidente, Francis **GUIGOZ** – Vice-Président, Loïc **DE SALVADOR**, Jean-Blaise **FELLAY**, Alexandre **FROSSARD**, Aristide **REBORD**, Alexis **TORNAY** et Pascal **TORNAY**

SECRETAIRE/ CAISSIERE Martine **JAQUES**
COORDINATRICE PDR

MEMBRES Jean-Michel **BESSE**, Natacha **BENDER**, Éric **BENDER**, Michel-Etienne **BRUCHEZ**, Basile **DARBELLAY** (commune de Liddes) Charles **DELASOIE**, Christophe **DUMOULIN**, Aurélie **ECOFFEY**, Grégoire **EMONET**, Florent **FARQUET**, Sébastien **FELLAY**, Sophie **FELLAY**, Isabelle **FIORA**, Clément **FORMAZ**, Alain **FROSSARD**, Baptiste **FROSSARD**, François **GAY**, Christian **GUEX**, Isabelle **GABIOUD**, Marc **GILGEN** (AGRIDEA), Daniel **LATTION**, Jonas **LATTION**, Stéphane **LOVEY**, Hélène **MARCHET**, Pierrette **MOULIN**, Ivy **MOULIN**, Rodolphe **MOULIN**, Patrick **METROZ**, Sarah **PIERROZ**, Stéphane **PILLET**, Roland **REBORD**, Pierre-Etienne **REBORD**, Justine **ROSSET**, Sébastien **SAUTHIER**, Cory **TERRETTAZ**, Raphaël **THOOS**, Emmanuel **TORNAY**, Gaëtan **TORNAY** (Destination St-Bernard), Noé **TREBOUX**, François **VEUTHEY** (Commune de Val de Bagnes), Éric **VOUTAZ**, Thierry **VOUTAZ** (Commune de Sembrancher et Service de l'agriculture du Valais) et Simon **WIGET** (Verbier Promotion)

INVITÉS Grégory **BORGEAT** (Service de l'agriculture), Sandra **BRANDSTETTER** (Commission marketing-commune de Sembrancher), Ludivine **LUY** (députée), Alain **MARET** (Préfet du district d'Entremont), Malvine **MOULIN** (députée-commune Val de Bagnes), Olivier **MOSER** (député-suppléant), Marie-Luce **POUGET** (vice-préfète du district d'Entremont), Laurence **RAUSIS** (députée-suppléante), Nicola **THIBAudeau** (Commission marketing-commune d'Orsières), MARTIN **VAN GEEST** (Commission marketing-commune Val de Bagnes)

EXCUSÉS Maurice **AMIOT**, Viviane **COLLOMBIN**, Lara **CRETENAND**, Baptiste **DARBELLAY**, Fabienne **DARBELLAY**, Quentin **DARBELLAY**, Gérald **DAYER**, James **DERIVAZ** (DRANSENERGIE), Mauricette et Jean-Daniel **FELLAY**, Michel **FIORA**, Fabien **FOURNIER**, Tiziana **LATTION**, Claude-Alain **LOVEY**, Marcel **GAY**, Blaise **LOVISA**, Thierry **MARET**, Pierre-Émile **MICHELLOD**, Martin **MICHELLOD**, Élodie **MIOSSEC**, Delphine **MONNARD**, Jean-Baptiste **MOULIN**, Julien **MOULIN**, Roger **MORET**, Marie **OREILLER**, Léon **PELLOUCHOUD**, Michel **RAUSIS**, Joachim **RAUSIS**, Fabien **SAUTHIER**, Cédric **TERRETTAZ**, Benoît **TORNAY**, Catherine **TORNAY**, Etienne **TORNAY**, Laurent **TORNAY**, Simon **TORNAY** et VALAIS-WALLIS PROMOTION

1. Ouverture de l'Assemblée par la présidente de l'APAGE

Magaly **JACQUEMETTAZ** ouvre la onzième assemblée générale de l'APAGE convoquée par courrier personnel le 3 avril 2025. Elle remercie la Fromagerie d'Étiez de mettre à disposition sa salle, ainsi que les invités et les membres présents. La PRÉSIDENTE prie l'Assemblée d'excuser les personnes qui ont fait part de leur absence, selon liste au début du procès-verbal.

2. Nomination des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

- **Cory TERRETTAZ et Grégoire EMONET sont nommés scrutateurs.**
- **L'ordre du jour est approuvé tel que proposé dans la convocation.**

3. Approbation du procès-verbal du 25 mars 2024

- **Le procès-verbal du 25 mars 2024 est validé par l'Assemblée Générale.**

4. Rapport de la Présidente

La PRÉSIDENTE commence par informer que le **PDR** a officiellement pris fin au **31 décembre 2024**. Malgré cette échéance, qui aurait pu marquer la fin du travail autour du Grand Entremont, de ses infrastructures et de la mise en valeur de ses produits, la **mobilisation** des six communes partenaires (Val de Bagnes, Bovernier, Sembrancher, Orsières, Liddes et Bourg-St-Pierre), des destinations touristiques (Verbier Tourisme, Pays du St-Bernard) et du secteur agricole a permis la **poursuite des activités sous une nouvelle forme**.

Un **mandat de prestations**, signé le 18 décembre 2024 par les acteurs susmentionnés, permet à l'**APAGE** de continuer son action, assurant une continuité stratégique autour de la marque « **Grand Entremont – Le goût des cimes** ».

Objectifs du mandat de prestations

Le nouveau mandat vise à :

- Développer un **tourisme quatre saisons** en s'appuyant sur les atouts de l'**agritourisme**.
- Mettre en réseau, valoriser et promouvoir les **produits locaux**, les **offres touristiques** et les **acteurs du territoire**.
- Promouvoir le label **Goût des Cimes**, en contrôler l'usage et soutenir la vente et la mise en avant des produits labellisés sur les lieux de vente et dans la restauration.
- Renforcer la **notoriété de la marque Grand Entremont** pour ancrer l'image agricole de la région.
- Encourager une **meilleure compréhension mutuelle** entre agriculteurs et autres usagers du territoire.

Une **commission marketing interdisciplinaire** réunissant des représentants des communes, des destinations touristiques et du monde agricole sera chargée de définir les actions les plus efficaces pour atteindre ces objectifs importants pour la région, le tourisme, les consommateurs et les agriculteurs du Grand Entremont. La PRÉSIDENTE remercie particulièrement les présidents de communes, le préfet ALAIN MARET ainsi que les directeurs des destinations touristiques qui ont défini avec l'APAGE ce mandat.

La PRÉSIDENTE souligne que le **PDR** a permis de renforcer la compétitivité de l'agriculture locale, dans un contexte marqué en 2024 par des difficultés pour le secteur laitier suisse, notamment en raison de prix bas, de marges restant en général faibles et de conditions de travail exigeantes. Grâce au Raclette du Valais AOP et au dynamisme des laiteries de l'Entremont, la région s'en sort mieux ; les infrastructures mises en place avec le PDR devraient permettre de maintenir un prix du lait supérieur à la moyenne nationale.



Grand Entremont

La PRÉSIDENTE insiste sur le fait que le PDR a représenté une réelle opportunité pour la région, bien que son déploiement ait impliqué une charge administrative importante, partagée entre l'APAGE, les porteurs de projet, le Service de l'agriculture et l'Office fédéral de l'agriculture. Une reconnaissance particulière est adressée à Grégory BORGEAT pour son accompagnement dynamique et professionnel auprès des porteurs de projets, ainsi qu'à Vincent SCHMITT qui a suivi avec intérêt le PDR en lui permettant quelques adaptations nécessaires.

Réalisations 2024

La PRÉSIDENTE présente les réalisations accomplies en 2024 :

- Inauguration du **Centre de Compétences en Apiculture** le 18 mai, accompagné de la création du **Club Mellonia** ainsi que la constitution de la fondation **ApiAlpes** le 28 février 2025.
- Ouverture de l'Espace de vente de la **Fromagerie d'Étiez** le 20 décembre, suivie de son inauguration le 21 janvier 2025.
- Achèvement des travaux des **agritourismes** de JEAN-DANIEL et MAURICETTE FELLAY ainsi que celui de la Ferme des Planches de SAMUEL et SARAH PIERROZ.
- Finalisation du gros œuvre du **local de centralisation** (l'aménagement intérieur et le développement de l'application numérique sont eux encore en cours).
- Développement du **projet de signalétique agritouristique** en partenariat avec le SETI et L'ANTENNE VALAIS ROMAND : une approche cantonale a été proposée au Service de l'agriculture, qui a intégré le groupe de travail pour définir les critères d'éligibilité à une telle signalétique. Des discussions sont en cours concernant l'intégration du logo GRAND ENTREMONT, compromis par la volonté de rendre le système valable à l'échelle du canton.
- Validations par le Comité de l'APAGE de produits locaux sous le label Goût des Cimes, dont le vin **Banya** de Jean-René GERMANIER, premier vin blanc labellisé du Grand Entremont.

Actions de promotion et marketing réalisées en 2024

La PRÉSIDENTE présente les actions poursuivies pour la promotion et le marketing avec le solde des budgets prévus par le PDR :

Publicité

- Financement de **trois espaces publicitaires** sur le parking du Relais du Grand-St-Bernard.

Partenariats médias

- Renouvellement du partenariat avec le **Pop Up Challenge estival**.
- Insertion de pages dans le **Guide des Buvettes de Terre & Nature**.
- Réalisation d'une **brochure avec les adresses agritouristiques estivales** du Grand Entremont.

Événements de promotion

- Participation au **Marché des Terroirs Alpins** organisé par le PALP à la mi-juin avec la présence de nombreux producteurs locaux (Laiteries de Liddes, Orsières, Étiez, Stéphane DORSAZ et son miel, La Boîte Sauvage et ses produits à base de plantes, Michel et Isabelle FIORA avec leur Gagnépi, Aristide REBORD avec ses confitures et son Abricotine AOP, Jonas LATTION avec son huile et sa farine de chanvre, François VEUTHEY avec ses farines et ses saucisses, Patrick MÉTROZ avec ses pavés d'Highland, Raphaël THOOS avec ses branches au caramel et chocolats à l'Absinthe, le Pain du Grand Entremont et les tisanes du St-Bernard).
- Participation à la **Fête de la Châtaigne**, sur invitation des **Grands Sites du Goût**, avec la Laiterie d'Orsières et RAPHAËL THOOS.



Grand Entremont

- Mise en place avec le **PALP** de la 4^{ème} édition du **Marché des Fromages d'Alpage à Bruson**. La PRÉSIDENTE remercie le PALP qui assure le 100% de la logistique de ce marché qui a permis en 2024 l'écoulement de plus de **200 meules de Raclette du Valais AOP**.

A noter que le **Marché du Centenaire au Col du St-Bernard** a été annulé en raison de la météo. La PRÉSIDENTE remercie toutefois les Ambassadeurs, Leslie et Patrick BONAUD de l'Auberge de l'Hospice qui étaient prêts à s'investir pour cet événement.

Promotion des tisanes locales

- Second envoi de **boîtes en bois contenant les tisanes du St-Bernard** aux établissements de restauration, en partenariat avec **l'entreprise ROSTAL**, afin qu'aucun lieu de restauration ne puisse dire qu'il n'était pas au courant de l'existence de tisanes locales.

Supports événementiels et visibilité

- Réalisation **d'oriflammes** pour les lieux de production et de panneaux pour Ambassadeurs.
- Production de **parasols** et de **nappes en papier déperlant** pour renforcer l'identité visuelle du Grand Entremont lors des événements qui mettent en valeur les produits labellisés.

Matériel de vente

- Production et distribution de **sacs Kraft**, de **papier d'emballage** et de **Corbeilles du Grand Entremont** pour les commerçants.

La PRÉSIDENTE remercie les fidèles Ambassadeurs que sont les lieux de vente, qui ont permis d'écouler plus de 3000 corbeilles depuis sa mise sur le marché en décembre 2022. Un bravo particulier à Simon TORNAY pour son dynamisme, notamment via une offre sur Tout-un-Canton.

La PRÉSIDENTE informe que malgré le succès de la Corbeille du Grand Entremont, quelques retours négatifs ont été exprimés concernant un rapport qualité/prix jugé parfois insuffisant. Il apparaît que certains points de vente ont majoré les prix ou facturé la préparation, ce qui va à l'encontre de l'objectif initial : proposer une corbeille à un prix accessible pour garantir son accessibilité. Bien que la commercialisation ne relève pas directement de l'APAGE, des discussions seront engagées avec les partenaires concernés. Il est essentiel que les produits labellisés restent **des produits du terroir de qualité qui soient abordables** et non des produits de luxe.

Visibilité et reconnaissance du PDR en 2024

La PRÉSIDENTE constate que le **PDR** du Grand Entremont est souvent envié. Le Grand Entremont a d'ailleurs été sollicité à plusieurs reprises (y compris hors canton jusqu'aux Grisons et à Nidwald) pour présenter son **PDR** et son modèle de valorisation des produits locaux, témoignant d'un **intérêt et d'une reconnaissance forte** à l'échelle nationale.

Le projet a bénéficié d'une **large couverture médiatique** :

- Reportages à l'occasion des **inaugurations du Centre de Compétences en Apiculture** et de la **Fromagerie d'Étiez**.
- Parution d'un **article dans le Magazine Altus**, diffusé à **Verbier** et dans le **Val de Bagnes**.
- Émission tournée par **Canal 9** dédiée aux PDR valaisans, incluant des séquences filmées à la **Laiterie d'Orsières** et au **Centre d'Apiculture**. La PRÉSIDENTE remercie le PDR de Fully et ses Petites Arvines d'avoir offert au Grand Entremont cette visibilité.
- Émission de 30 minutes réalisée par **Radio Chablais** avec la coordinatrice.
- Réalisation d'un **film** à la Fromagerie d'Étiez et sur l'alpage des Planards en partenariat avec les **Grands Sites du Goût** pour valoriser l'usage du **Raclette du Valais AOP** dans la gastronomie. La PRÉSIDENTE remercie le chef Jérémy VOUTAZ qui a élaboré une recette pour l'occasion et qui s'est prêté au jeu de la confectionner sur l'alpage.

Aménagements et investissements liés aux lieux de vente (fin de PDR)

Utilisation du **solde PDR** pour soutenir des équipements et infrastructures légers :

- Coffrage de frigos à la **Laiterie de Verbier** et de la vitrine frigorifique au **Supermarché de La Fouly**.
- Aménagement de l'espace de vente à la **Fromagerie d'Étiez**.
- Soutien à l'acquisition d'un automate pour **Bourg-St-Pierre** (installé par Éric VOUTAZ).
- Soutien à l'acquisition de **l'automate de Champsec** par Eddy BAILLIFARD, désormais intégré au réseau Grand Entremont.
- Acquisition de deux **vitrines mobiles** pour les événements.
- Financement **d'un stand-tente** pour le **génépi artisanal** de la famille FIORA

A noter que l'automate de **Lourtier** a été repris par Sophie FELLAY. La **vitrine frigorifique du Kiosque de Bovernier** avait pour sa part été rachetée par Lucien FELLAY avec l'accord du comité mais elle a été ensevelie lors du sinistre ayant touché l'exploitation familiale. Un **don** du ROTARY CLUB à l'APAGE, à l'initiative d'Éric VOUTAZ, permettra de soutenir **l'acquisition d'une nouvelle vitrine** par Lucien FELLAY.

La PRÉSIDENTE informe que les actions du **PDR** sont aujourd'hui presque terminées. **Les prochaines étapes et actions à finaliser sont :**

- La mise en route du local de centralisation.
- La réalisation des assiettes de fromages.
- La remise du rapport final à l'OFAG prévue en juin 2025.
- Le contrôle de terrain par l'OFAG prévu en octobre 2025.

Elle souligne le fait que l'année 2025 constitue une étape charnière pour l'APAGE, marquée par la nécessité de rendre compte des actions réalisées dans le cadre du **PDR**, tout en mettant en œuvre le nouveau mandat confié par les communes et les destinations touristiques. La PRÉSIDENTE se réjouit donc de **l'engagement** de Cory TERRETTAZ, qui a rejoint l'équipe en avril 2025 pour travailler aux côtés de la coordinatrice. Cory TERRETTAZ collaborait déjà avec l'APAGE depuis les débuts du PDR. Issue du monde agricole, dotée d'une formation commerciale et d'un grand intérêt pour la promotion et la communication, elle correspond au profil recherché. Les deux collaboratrices de l'APAGE travailleront chacune à 50 % dans un bureau désormais installé à Sembrancher.

La PRÉSIDENTE rappelle que si le **PDR** a permis de nombreuses réalisations, l'une des plus importantes reste sans doute d'avoir **fédéré** une majorité des membres autour de la marque **"Grand Entremont – Le goût des cimes"**. Cependant, cette dynamique demeure fragile : plusieurs documents réalisés par des bénéficiaires du **PDR** ne font pas apparaître le logo du Grand Entremont. Or, ce logo constitue un élément identitaire fort, symbole d'une appartenance commune. Chaque acteur est unique, mais l'usage cohérent de cette identité visuelle collective reste essentiel.

Enfin, la PRÉSIDENTE tient à souligner un moment fort de l'année 2024 : la remise du **prix du district**, qu'elle a reçu aux côtés de Martine JAKES. Cette distinction a été perçue comme une marque de reconnaissance très forte pour le travail accompli. La PRÉSIDENTE remercie chaleureusement le **Conseil du district**, ainsi que le **préfet** ALAIN MARET et la **vice-préfète** MARIE-LUCE POUGET, pour leur confiance. Elle associe à cette reconnaissance l'ensemble des membres dont l'engagement ont rendu possible l'ensemble des actions collectives menées pendant le PDR.

5. Lecture des comptes et rapport de la fiduciaire Dumoulin

La caissière Martine JAKES donne lecture des comptes 2024 de l'APAGE.

Les comptes bouclent fin 2024 sur une perte de **Frs 1'435.44**. Les frais administratifs et de Comité se sont élevés à Frs 12'841.84. Frs 29'455.35 ont été provisionnés pour financer la quote-part de l'APAGE aux trois projets que l'Association porte dans le cadre du PDR du Grand Entremont (projets de coordination, de promotion et de marketing sur les lieux de vente). Il n'y a pas eu d'impôt à provisionner compte tenu de la perte.

Un montant de **Frs 40'861.75** a été généré en produits grâce à Frs 12'800.- de cotisations, Frs 27'208.75 des contributions des membres - bénéficiant directement du matériel promotionnel ou des mesures de marketing - et Frs 853.00 de divers.

La caissière rappelle que l'APAGE devait avoir trouvé Frs **158'760.-** à la fin du PDR pour financer le 9% des trois projets portés par l'APAGE. Elle se réjouit que l'Association ait pu provisionner ce montant grâce aux réserves effectuées chaque année depuis le début du PDR en 2018.

Christophe DUMOULIN atteste avoir contrôlé la comptabilité et les comptes annuels de l'APAGE conformément à la nomination de l'Assemblée générale constitutive du 28 avril 2015. Les chiffres correspondent aux pièces justificatives. Le montant total des **fonds propres** s'élève fin 2024 à Frs 91'341.89. Il recommande d'approuver les comptes tels que présentés, de donner décharge au Comité ainsi qu'à Martine JAKES chargée de tenir la comptabilité de l'APAGE.

6. Approbation des comptes et décharge au Comité

La PRÉSIDENTE demande à l'assemblée de voter à main levée pour approuver les comptes et donner décharge au Comité et à Martine JAKES qu'elle remercie pour sa rigueur.

- ***L'Assemblée Générale approuve les comptes 2024 de l'APAGE ; elle donne décharge au Comité et à la caissière.***

7. Fixation de la cotisation annuelle 2026

Le Comité de l'APAGE propose de maintenir le montant des cotisations pour l'année prochaine au même niveau qu'en 2025, soit la cotisation individuelle à 50.- par an et la cotisation pour les corporations de droit privé à 100.-. Il s'agit de la cotisation annuelle ordinaire à l'APAGE et non pas des contributions marketing que l'APAGE va prélever dès 2025 pour remplir les obligations qui découlent du mandat de prestations que lui donne désormais les communes et les destinations touristiques.

Cette proposition ne donne lieu à aucune opposition ni abstention.

- ***La cotisation 2026 pour les membres individuels est maintenue à CHF 50.00***
- ***La cotisation 2026 pour les corporations de droit privé est maintenue à CHF 100.00***

8. Admissions des nouveaux membres

Le Comité propose l'admission à l'APAGE de plusieurs nouveaux membres que l'Assemblée Générale doit, selon les statuts, approuver. Les demandes d'adhésion sont :

- Sébastien **MAILLARD**, apiculteur
- Christophe **TRJANOWSKA**, apiculteur



- **FRUITS DE MARTIGNY** et son nectar d'abricots de Bovernier avec Laurent ROSSIER
- **ALPINE RESSOURCES** et leur sève de bouleau avec Justine ROSSET et Tania STUTZ
- **ALPAGE DU LEIN** avec ses nouveaux gérants que sont Florent FARQUET et Megan FELLRATH.
- **ALPAGE DE MILLE** par Benoit ABBET
- Ivy **MOULIN** de la CREPERIE D'IVY
- Natacha **BENDER**
- **VERBIER TOURISME**
- **PAYS DU ST-BERNARD**

➤ **Les demandes d'adhésion ci-dessus sont approuvées par l'Assemblée Générale.**

9. Renouvellement du Comité, nomination d'un nouveau membre et du Président

Tous les membres du comité ont exprimé leur volonté de poursuivre l'aventure post-PDR. La PRÉSIDENTE informe qu'elle avait pour sa part fait savoir plus d'un an auparavant qu'elle se **retirerait** de la présidence à la fin du PDR. Afin de lui succéder pour la représentation de la commune de Sembrancher, le comité propose la **candidature** de Monsieur Grégoire EMONET.

➤ **Grégoire EMONET est nommé nouveau membre du Comité par l'Assemblée Générale.**

La PRÉSIDENTE poursuit par un discours:

« Depuis avril 2015, lors de l'assemblée générale constitutive de l'APAGE, 16 séances en tant que secrétaire, 78 en tant que membre et 83 séances de comité en tant que présidente, ce qui nous fait 106 séances de comité. Plus de 300 mails, presque autant de téléphones et de messages whatsapp, des interviews, des discours, d'autres séances en dehors du comité, l'APAGE a été ma compagne de vie. Mère de famille, travail à la ferme, à l'alpage et dans les plantes médicinales, ma tête était assez légère.

Ces dix dernières années, et clairement celles de présidente, ont imposé à mon cerveau un rythme d'enfer. Et j'ai dû m'accrocher car rien n'était évident pour moi. Prendre et rédiger des PV, mener des séances, parler en public, répondre aux journalistes, régler des conflits, et j'en passe. Le PDR a fait partie de mon quotidien de présidence et même de mes nuits quand le souci de bien faire vous poursuit tard dans la nuit.

Me retrouver à la tête de l'APAGE n'a jamais été un vœu de ma part mais quand j'ai accepté ce challenge pour le monde paysan, pour nos jeunes agriculteurs, pour notre région, j'y ai trouvé des défis, des soucis, des remises en question, des conflits, du découragement, des nuits blanches, mais aussi des satisfactions, des rencontres humaines géniales, des histoires sur nos ancêtres paysans, la découverte pointue de la filière lait, enfin un enrichissement à tous les niveaux.

J'ai eu la chance de travailler étroitement avec Martine et elle est devenue une amie proche. Je ne crois pas me tromper en disant que nous avons fait un binôme de choc. Et ce n'est pas une reine de match ou une reine à lait mais notre reine du PDR. Merci Martine tu vas me manquer. Je n'oublie pas mon comité fidèle et les remercie d'avoir été présents à chaque séance, d'avoir aidé par leurs remarques, leurs avis, leurs idées pour mener à bien ce PDR et bien sûr d'avoir été tolérant envers leur présidente. Merci d'ailleurs à vous tous de la confiance que vous m'avez témoignée.

J'ai énormément appris sur la nature souvent brute de nos agriculteurs. J'espère avoir pu amener un peu plus de solidarité et d'empathie entre eux, entre nos 3 vallées et une vision pour demain qui leur permettra de bien vivre, car oui dans le Grand Entremont, le monde paysan vit bien, en étant fiers de leurs produits et reconnaissants envers les consommateurs.



Grand Entremont

Car n'oubliez pas que personne n'est obligé d'acheter vos, nos produits. C'est à nous de leur donner envie de les choisir plutôt que ceux des grandes surfaces. A nous d'aller vers les gens avec simplicité, sans toujours "rôner ou pleurnicher". Les consommateurs n'aiment pas cette image de nous. Nous devons la suite du PDR grâce à vous mais surtout aux communes et destinations ; c'est donc finalement grâce à l'argent des contribuables qui sont nos consommateurs locaux ».

La PRÉSIDENTE présente ensuite Pascal TORNAY que le Comité de l'APGE propose comme nouveau Président. L'assemblée n'a pas d'autres candidats à présenter.

➤ **Pascal TORNAY est nommé nouveau Président de l'APAGE par l'Assemblée Générale.**

Intervention de Pascal TORNAY

Pascal prend la parole et revient sur la genèse de la Corbeille du Grand Entremont, dont l'objectif était de rapprocher le monde agricole et le tourisme, tout en fédérant les acteurs du territoire de l'Entremont. Il rappelle qu'à l'époque, une subvention de 80 000 francs avait été obtenue de la Confédération, et souligne le décalage entre ce montant et les enveloppes attribuées dans le cadre du PDR.

Il évoque les premières discussions au sein de l'Association Régionale Martigny (ARM) concernant la création d'une structure commune. Ces échanges ont cependant rapidement révélé les difficultés à créer une véritable cohésion entre l'agriculture de plaine et celle de montagne.

Partant de ce constat, plusieurs élus locaux, dont des conseillers communaux et des responsables des dicastères agricoles, se sont réunis autour d'une même table. C'est de là qu'est née l'idée de créer un PDR propre à l'Entremont. Pascal TORNAY se dit chanceux d'avoir pu suivre toutes les étapes de cette démarche depuis le début. Il insiste sur le fait que le PDR a demandé un travail considérable, et qu'il serait inconcevable d'avoir mobilisé autant de moyens financiers sans assurer une suite durable au projet.

Il se déclare fier du chemin parcouru, en particulier de la convention établie avec les destinations touristiques et les communes, qui ouvre la voie à une collaboration pérenne pour la promotion des produits régionaux. Il rappelle que les premières actions avaient commencé avec la Corbeille d'Entremont, mais que des tensions entre destinations avaient malheureusement freiné cette dynamique. Aujourd'hui, il se dit pleinement réjoui de voir cette dynamique relancée.

Enfin, il conclut en adressant quelques mots à la Présidente sortante et exprime sa volonté, avec les autres membres, de continuer à œuvrer activement pour l'agriculture et pour le Grand Entremont.

Intervention de Francis GUIGOZ

Francis GUIGOZ prend la parole pour rappeler que mener à bien le PDR n'a pas été une tâche facile, mais que la PRÉSIDENTE a su relever le défi avec brio. Il salue le fait qu'elle a mis à disposition de l'APAGE son temps, son expérience et son savoir pour en assurer le bon fonctionnement ainsi que pour convaincre toutes et tous que ce n'était pas la fin, mais bien le début d'un magnifique projet.

Au nom du comité de l'APAGE, Francis GUIGOZ adresse à Magali JACQUEMETTAZ un grand merci et lui souhaite le meilleur pour ses prochaines activités.



10. Bilan du PDR Grand Entremont

La coordinatrice rappelle les réalisations principales du PDR du Grand Entremont.

NOUVELLES INFRASTRUCTURES DANS LA FILIERE LAITIERE, LA FILIERE DES PLANTES ET L'APICULTURE:

- **Projet 7435.04: Laiterie d'Orsières**
(nouveau bâtiment)
- **Projet 7435.05: Laiterie de Liddes**
(rénovations + nouvelle annexe pour abriter un magasin et agrandir les caves)
- **Projet 7435.06: Fromagerie d'Étiez**
(nouveau bâtiment et rénovation totale de l'ancienne laiterie pour abriter l'espace accueil et de ventes)
- **Projet 7435.10 : Centre de compétences en apiculture**
(nouveau bâtiment)
- **Projet 7435.12 : Transformation et séchage des plantes**
(nouvelles installations)

REALISATIONS AGRITOURISTIQUES :

- **Projet 7435.13 : Agritourisme à la Chèvrerie de Montagnier**
- **Projet 7435.18 : Agritourisme Emonet-Char à Fondue,**
- **Projet 7435.20 : Gîte de la Tsissette** alpage de la Combe de l'A
(rénovation totale)
- **Projet 7435.22 : Buvette de Pindin** sur l'alpage de Sery-Laly
(aménagement intérieurs)
- **Projet 7435.23 : Agritourisme sur la Ferme des Planches à Liddes**

OUTIL DE COMMERCIALISATION :

- **Projet 7435.14 : Local de centralisation** des produits du Grand Entremont pour les revendeurs (restaurants et lieux de vente) avec le développement d'une application pour accéder et faire ses achats

Au 31.12.2024, l'APAGE a utilisé la totalité des fonds qu'elles avaient à disposition pour ses trois projets (Frs 440'000.- pour le projet 7435.01 coordination, Frs 825'500.- pour le projet 7435.02 promotion, Frs 500'000.- pour le projet 7435.03 marketing-lieux de vente). L'Association a pu ventiler ces montants sur les sept années qu'aura duré le PDR du Grand Entremont.

Le projet 7435.02 promotion-marketing a permis entre autres de créer une identité visuelle collective pour rassembler les produits sous le label « Le goût des cimes » et les Ambassadeurs sous la marque « Grand Entremont », de produire du matériel promotionnel et du matériel de ventes, de réaliser une dizaine de tentes pour les événements, de réaliser trois films (sur le Raclette du Valais AOP dans le Grand Entremont, sur le Pain du Grand Entremont ainsi que le film avec les Grands Sites du Goût) et de créer un site internet. Le projet a aussi permis de participer à des événements et marchés, d'organiser les premiers coups de pioche ou inaugurations des infrastructures du PDR, de concevoir des brochures agritouristiques et des flyers, de mener une opération « Raclette » pendant le Covid et de mandater une photographe pour réaliser des photos pour chaque catégorie de produits. Le PDR a donné lieu à plusieurs dizaines d'articles dans la presse, à des reportages radio ou TV. Il a permis de créer un nouveau contenant pour la Corbeille du Grand Entremont, de soutenir des offres agritouristiques (POP UP Challenge), de réaliser une Charte pour les restaurants, d'animer modestement mais régulièrement les réseaux sociaux.



Grand Entremont

Le projet 7435.03 marketing-lieux de vente a pour sa part permis l'installation de 8 automates et le soutien à 13 espaces de vente sur les laiteries, épiceries et alpages (vitrines frigorifiques coffrées, aménagements intérieurs).

Une vingtaine d'emplois a été créée avec les nouvelles infrastructures du Grand Entremont. Les investissements totaux dans la région se montent à plus de Frs 30'000 millions de francs.

La coordinatrice relève que le PDR aura été aussi une aventure humaine puisqu'il a fallu fédérer beaucoup d'acteurs différents derrière le projet du Grand Entremont. Elle remercie sa Présidente avec laquelle elle a pu collaborer de façon efficace tout au long des six dernières années.

11. Le Grand Entremont en 2025 : stratégie, budget et contributions marketing

Avec le nouveau mandat de prestations donné à l'APAGE par les Communes et les deux destinations touristiques (Verbier Promotion et Pays du St-Bernard), la stratégie de promotion-communication sera définie par une Commission marketing qui se réunira pour la première fois en mai. Cette Commission comprend :

- Mme Nicola THIBAUDEAU (commune d'Orsières)
- Mme Sandra BRANDSTETER (commune de Sembrancher)
- M. Marteen VAN GEEST (délégué économique de la Commune Val de Bagnes)
- M. Gaëtan TORNAY (Pays du St-Bernard)
- M. Simon WIGET (Verbier Promotion)
- M. Pascal TORNAY (APAGE)
- M. Alexis TORNAY (APAGE).

La coordinatrice rappelle que le mandat et son budget annuel de Frs 300'000.- (dont Frs 200'000.- proviendra des Communes, Frs 60'000.- des destinations touristiques et Frs 40'000.- de l'APAGE) vont permettre de couvrir deux postes à 50% et des actions pour répondre aux objectifs du mandat.

Elle peut déjà donner les grandes lignes des secteurs concernés par le mandat :

- La mise en valeur des produits locaux et de la Corbeille du Grand Entremont.
- La diffusion d'une assiette de fromages créée pour encourager les restaurateurs à proposer des fromages de chaque laiterie et d'un coup de cœur dans leur établissement.
- La promotion des lieux de valorisation des produits, que ce soient les commerces ou les restaurants Ambassadeurs.
- La gestion du local de centralisation.
- La mise en place avec les destinations d'outils favorisant les expériences agritouristiques et la mise en réseau des lieux qui les proposent
- Le soutien avec les produits et l'agriculture à des événements ou promotion hors du Grand Entremont pour faire connaître la région comme un Grand Site du Goût dédié au Raclette du Valais AOP, comme une destination avec une forte identité agricole et de terroir : le produit du terroir devient ici une ressource touristique pour promouvoir la région.

Martine JAKES rappelle que l'APAGE prélèvera en 2025 les contributions marketing nécessaires pour que l'Association puisse apporter sa part financière au mandat :

- un demi-centime par kilo de lait pour la filière laitière, donc pour les laiteries, ainsi que les fermes et alpages fabriquant du fromage.
- un montant forfaitaire pour les autres producteurs, allant de 50.- pour un petit artisan fabriquant chez lui des produits labellisés de façon très confidentielle à deux-trois milliers de francs pour les entreprises plus importantes.
- un montant forfaitaire de 200.- pour les structures agritouristiques.



**Grand
Entremont**

12. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant pas demandée, la PRESIDENTE clôt la séance et invite chacun à partager l'apéritif du Grand Entremont qui propose ce soir le premier Fendant de Bovernier vinifié par Bastian DORSAZ à Étiez, des assiettes de fromages et de salaisons préparées par la Fromagerie d'Étiez et des crêpes 100% Grand Entremont préparées sur place par Ivy MOULIN.

Sembracher, le 17 avril 2025

Procès-verbal rédigé par Martine Jaques-Dufour et Cory Terrettaz.

Pascal TORNAY
Président

Martine JAKES-DUFOUR
Secrétaire de séance